

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Octobre 2022



Grève le 18 octobre : pour la défense du lycée professionnel et l'augmentation des salaires

Cette énième réforme vise à calquer la filière professionnelle sur celle de l'apprentissage au mépris des enseignant.es et aussi des élèves. L'augmentation de la durée des périodes de stage diminuera d'autant le temps consacré aux enseignements au sein de l'établissement. Cette réforme prévoit aussi l'instauration d'une demi-journée par semaine dès la classe de 5^e pour découvrir les métiers et l'entreprise. Cette réforme annonce à terme la disparition des lycées professionnels. Voir l'[appel intersyndical](#).

Mais c'est aussi une journée de grève pour revendiquer une augmentation des salaires et pour défendre le droit de grève. [Voir l'appel intersyndical](#).

Inscriptions aux concours

Les inscriptions aux concours de recrutement (CAPES/CAFEP/CAER/CRPE/CAPE) de la session 2023 sont prévues du mardi 18 octobre au vendredi 18 novembre 2022. Elles se dérouleront sur le site [Cyclades](#).

Personnels OGE

Les dernières Négociations Annuelles Obligatoires viennent de s'achever entre les organisations syndicales et la FNOGEC dans l'objectif de revaloriser les salaires. La FNOGEC n'a accepté qu'une augmentation du point de référence de 2 %, applicable au 1^{er} novembre avec rétroactivité au 1^{er} octobre 2022. On est encore loin de la compensation de la baisse du pouvoir d'achat ! [Voir l'accord](#)

Élections professionnelles CCMD, CCMA et CCMMEP

Du 1^{er} au 8 décembre 2022 auront lieu les élections, par voie électronique, pour renouveler les représentants syndicaux siégeant dans les instances rectORAles et ministérielle. La CCMD (Commission Mixte Départementale) gère les promotions, mutations des maîtres du 1^{er} degré tandis que la CCMA (Commission Mixte Académique) celles des enseignant.es du second degré. Le CCMMEP (Comité Consultatif Mixte des Maîtres de l'Enseignement Privé) réunit des représentant.es du ministère de l'Éducation nationale et des syndicats pour discuter des décrets ou arrêtés relatifs à la carrière des enseignant.es.

Dès le 13 octobre, vous pourrez accéder à la liste des électEURS.trices en cliquant sur le lien reçu sur votre boîte mail académique. Ces listes doivent être affichées dans votre établissement. Vérifiez que vous y figurez bien !

La notice de vote contenant votre code de vote pour pouvoir voter vous sera remise dans votre établissement entre le 7 et 17 novembre.

Si vous ne recevez pas votre notice, n'hésitez pas à nous contacter au plus vite au 06 43 49 96 40 ou à nous envoyer un mail à sundep.paris@gmail.com.

SUNDEP-Solidaires Paris – siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS

adresse postale : Bourse du Travail 3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS

Tél. : 01 44 84 51 29 - E mail : sundep.paris@gmail.com

Site web national : <http://www.sundep.org/> - Site académique : <https://www.sundep.paris.org>